

POLITIQUES LINGUISTIQUES ET ENSEIGNEMENT DE LANGUES ÉTRANGÈRES AU CONOSUR

Le 5 Août 2005, le gouvernement brésilien a approuvé une loi pour l'obligation d'offrir l'espagnol comme matière facultative dans tous les lycées du pays.

Cette décision fait écho aux accords signés à peine deux mois auparavant entre les pays du Marché Commun du Sud (« Mercosur » en espagnol, « Mercosul » en portugais), organisation supranationale à vocation continentale intégrant à ce jour le Brésil, l'Argentine, l'Uruguay et le Paraguay. En Juin 2005, ils avaient établi une politique linguistique en accord avec la volonté d'intégration économique, politique et sociale qui a été à l'origine de l'organisation.

Les autres pays de Mercosur ont approuvé des lois semblables (dans certains cas, plus ambitieuses) par la suite. Ainsi, le 12 janvier 2009, le parlement bicaméral argentin a promulgué la loi 26.468/2009, dont la ressemblance avec la loi brésilienne est patente :

ARTICULO 1° — Todas las escuelas secundarias del sistema educativo nacional en sus distintas modalidades, incluirán en forma obligatoria una propuesta curricular para la enseñanza del idioma portugués como lengua extranjera

Ce qui est insolite est, d'une part, le fait que le Brésil, première puissance régionale, ait été le premier à miser sur la langue des autres (alors qu'une autre logique, plus familiale en Europe, voudrait qu'il essaye plutôt de leur imposer le portugais) ; D'autre part, la vocation de réciprocité de ces mouvements est en net contraste avec la politique générale de l'Union Européenne, où l'anglais est massivement étudié alors que les britanniques font peu ou pas d'efforts pour apprendre d'autres langues. Un troisième élément nous est donné par le fait que l'espagnol et le portugais sont des langues très proches, avec une relative intelligibilité mutuelle.

Nous allons étudier, non seulement les causes de cette politique linguistique horizontale, mais surtout les effets que l'on en peut constater sur le poids général des deux langues et quel rôle y jouera l'affinité existante entre celles-ci.

Pour les causes, nous aborderons les changements économiques et politiques qui sont en train de se produire en Amérique Latine depuis le début du siècle en cours, ainsi que leurs liens avec différents types de politique linguistique.

Pour la proximité entre les deux langues, nous étudierons des cas semblables qui ont pu exister dans l'Histoire et leur dénouement, ainsi que leurs causes initiales. Ceci nous permettra de développer une typologie des politiques linguistiques horizontales entre des langues génétiquement proches qui pourra être utile lors d'ultérieures études.

Pour l'incidence du développement de rapports horizontaux entre les deux langues sur leur poids général, nous appliquerons les différents instruments de mesure dont on dispose aujourd'hui, qui seront aussi soumis à critique.

Enfin, cette recherche nous permettra de tirer des conclusions sur la pertinence des concepts de réciprocité et d'horizontalité dans l'enseignement de langues super-centrales, notamment dans le cadre des recherches qui ont lieu actuellement, visant à établir des liens entre le poids des langues et des facteurs d'ordre social et politique.